MASTER 1 MENTION INFORMATION, DOCUMENTATION PARCOURS GESTION DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Résumé de la formation
Type de diplôme : MASTER 1 et/ou Maitrise
Domaine ministériel : Technologie - entreprise
Mention : Information, documentation
Spécialité : Gestion de l'Information et de la Documentation

Présentation

Le Master première année (M1) **Gestion de l'information et de la documentation** offre aux étudiants une formation à la fois théorique et pratique dans le domaine de la gestion de l'information et de la documentation.

En première année, le master 1 est commun aux trois parcours proposés en seconde année. Il a pour objectif de permettre aux étudiants :

- d'acquérir les méthodes et techniques nécessaires à la gestion de l'information et de fonds documentaires au sein des organisations (entreprises, institutions, associations, médiathèques...).

- d'appréhender les enjeux actuels des métiers du secteur : pratiques informationnelles des usagers, place de l'information et du document dans la société, évolution des missions et de la place des structures documentaires, connaissance des contextes d'exercice. Un (ou plusieurs) stage facultatif d'une durée de 1 semaine à 3 mois est vivement conseillé et permet de consolider les acquis professionnels des étudiants.

- de s'initier à l'activité de recherche en Sciences de l'information et de la communication. Un mémoire de recherche est rédigé durant l'année de manière à permettre aux étudiants de cerner et d'approfondir les problématiques relatives au champ disciplinaire des Sciences de l'information.

Savoir faire et compétences

Plus d'infos

Crédits ECTS : 60

Durée : 1 an

Niveau d'étude : bac+3 ou 4

Public concerné
* Formation initiale
* Formation continue

Nature de la formation : Diplôme

Langue d'enseignement : Français

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

- Maîtriser les concepts majeurs du champ de la documentation et des Sciences de l’information,

- Acquérir une culture professionnelle et maîtriser les enjeux actuels des métiers de l’information-documentation,

- Maîtriser les techniques documentaires et les outils, formats et modèles afférents,

- Développer et gérer des fonds documentaires dans différents contextes professionnels,

- Conduire des projets professionnels et de recherche en lien avec la gestion de l’information.

Informations supplémentaires

Début des candidatures : mi-avril

Début des inscriptions : juillet

Début de la formation : octobre

Responsable(s) de la formation

Céline Paganelli

Contact(s) administratif(s)

Secrétariat Master Information et documentation

Contenu de la formation

L'intégralité des enseignements proposés aux étudiants en EAD est disponible en ligne sur la plateforme pédagogique de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Il n'y a pas de support papier, tous les cours sont dématérialisés.

Vous trouverez sur la plateforme :

des ressources de cours, modules multimédia, travaux dirigés, exercices et devoirs ;

des espaces de travail collaboratif, forums de discussion, chats, etc. pour interagir avec vos enseignants et d'autres étudiants.

Contrôle des connaissances

La Direction des Études et de la Scolarité établit le calendrier des examens.

Les modalités de contrôle des connaissances figurent sur le site de l'université à l'onglet «Formation / Règlementation des études / MCC » (type d'évaluation, durée de l'épreuve…).

Deux évaluations sont proposées, la meilleure note des deux étant conservée.

1ère évaluation : Mai

2nde évaluation : juin

Aménagements particuliers

Une ouverture de centre d'examen à l'étranger est possible sous certaines conditions (voir site internet rubrique "inscription - examens délocalisés")

La formation peut s'effectuer dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Contrat de professionnalisation : jeunes de 16 à 25 ans révolus, demandeurs d'emplois de 26 ans et plus, bénéficiaires du RSA, de l'ASS.

Contact : Service universitaire de formation continue (SUFCO) : contratpro@univ-montp3.fr - Téléphone : 04 67 14 55 82

Conditions d'accès

Cette formation est ouverte à la candidature des étudiants titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle.

L'admission en M1 dépend des capacités d'accueil fixées par l'université et est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par le jury de sélection de la formation.

Tout étudiant souhaitant candidater en M1, y compris ceux ajournés à la première année de Master, doit déposer son dossier de candidature sur le portail **eCandidat** de l'université.

Critères d'évaluation des dossiers de candidature :

* Adéquation du profil du candidat avec les pré-requis de la formation
* Prise en compte du parcours académique, des notes de Licence, CPGE, Master 1 (redoublants), du classement et des mentions obtenues
* Motivations
* Projet professionnel
* Expériences (stages, autres) dans le domaine.

Droits de scolarité

- 120 euros par année de diplôme

(hors frais d'inscription administrative).

Public cible

Licences conseillées pour l'accès au M1 :

- Licence Information-communication

- Licence Sciences du langage
- Licence Lettres
- Licence Philosophie
- Licence Histoire
- Licence Humanités

Pré-requis nécessaires

Pré-requis en termes de connaissances et de compétences :

- Connaissances de base concernant le secteur de l'information et de la documentation ainsi que des filières professionnelles le constituant.

- Posséder de bonnes capacités rédactionnelles, une maîtrise des outils informatiques (bureautique et web), savoir utiliser les moteurs de recherche et catalogues spécialisés.

- Pour les candidats non francophones, le niveau de français B2 est requis.

Poursuite d'études

Poursuite d'études possible à l'université Paul-Valéry après le M1 :

- M2 Analyse des enjeux et pratiques en information-documentation (sur candidature)

- M2 Gestion de l’information et médiation documentaire (sur candidature)

- M2 Management et valorisation de l’information numérique (sur candidature)

- M2 MEEF parcours Documentation (sur candidature)

Poursuite d’études sur le plan national :

Retrouvez l'intégralité des diplômes nationaux de Master proposés par les établissements d'enseignement supérieur en France :

https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/

Insertion professionnelle

Après le M1 :

- Les métiers du livre et de la documentation (bibliothécaire, documentaliste, documentaliste-archiviste, chargé de veille...),

- Les métiers de la culture,

- Les concours de l’enseignement et de l'éducation,

- Les concours de la fonction publique.

Composante

Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Lieu(x) de la formation

Montpellier

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle